

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 3 (2001)
Heft: 1

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une salle de sport dans chaque commune suisse – mais pas un seul stade de football digne de ce nom!

Cette affirmation est doublement fautive

La première partie du titre «une salle de sport dans chaque commune suisse» est juste dans la mesure où elle exprime un souhait et reflète les efforts consentis par toutes les communes en Suisse. On peut en effet être fier que la Suisse soit dotée d'une telle infrastructure et que ces salles de gymnastique profitent non seulement aux écoles, mais aussi à un grand nombre de clubs et d'organisations.

Mais il faut reconnaître également que toutes les communes sont loin de couvrir les besoins existants dans le domaine des «salles de sport»! Ce sont notamment les communes de petite taille, les communes des régions de montagne et celles sur lesquelles sont implantées des écoles professionnelles qui en ont le plus grand besoin.

Ces dernières années, les responsables du sport n'ont pas ménagé leurs efforts, à tous

les niveaux, pour que l'enseignement du sport soit dispensé de façon suffisante et régulière. La révision de l'ordonnance fédérale y relative peut être considérée à cet égard comme un succès pour le sport et, espérons-le, pour tous les jeunes. Mais il faut rester conscient que tous les enfants ne bénéficient pas des trois heures d'éducation physique hebdomadaires parce que les installations sportives couvertes nécessaires sont en nombre insuffisant. Et aussi longtemps que cette lacune subsistera, il faudra contredire avec fermeté la première partie de ce titre!

Je propose donc, dans le sens d'une nouvelle péréquation financière, que les communes riches parrainent la construction d'installations sportives dans les régions plus défavorisées où elles font défaut.

En ce qui concerne la deuxième partie du titre, je ne peux pas lui accorder la même importance sociale, du point de vue de la promotion du sport par les pouvoirs publics. Il est incontestable qu'un grand nombre de stades dans notre pays ont besoin d'être mo-



demisés. Ceci dit, de nombreux projets ont été entrepris ces dernières années dans diverses villes suisses. La construction du stade St-Jacques, à Bâle, est en cours de réalisation. Un stade national est prévu à Berne; les dernières formalités juridiques autorisant sa construction devraient bientôt être réglées. L'Etat subventionne cette construction au Wankdorf avec les subsides octroyés par la Confédération conformément à la conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN) ainsi qu'avec les contributions du fonds cantonal pour le sport.

Les stades destinés au sport spectacle font partie des offres culturelles des grandes villes; leur exploitation, à l'inverse des salles destinées au sport scolaire, ne peut pas être l'affaire des communes. Je suis convaincu que l'on parviendra au cours des prochaines années, s'il existe une bonne collaboration entre les promoteurs d'activités sportives commerciales et les services publics, à satisfaire les besoins en matière de stades de football modernes. Et puis, restons réalistes quant à nos besoins: du simple point de vue de l'intérêt des spectateurs et du potentiel d'attractivité, nous pourrions à peine nous permettre d'accueillir dans chaque ville suisse un grand stade moderne avec une équipe de ligue nationale. Les comparaisons avec les grandes équipes européennes sont dangereuses, parce que le potentiel d'attractivité d'une seule de ces équipes couvre quasiment notre pays tout entier.

Martin Strupler
Chef de l'office des sports
du canton de Berne

Où voulons-nous vraiment investir?

«Une salle de sport dans chaque commune suisse – mais pas un seul stade de football digne de ce nom!»: du point de vue de la promotion de la santé publique, nous ne pouvons qu'être fiers de ce que nous avons réussi

à faire. Du point de vue de la professionnalisation du sport de haut niveau en Suisse, qui reste l'exemple et la locomotive du sport pour tous ainsi que l'image de marque du sport suisse, le bilan est négatif. Il s'agit dès lors de se demander ce qui nous importe, à nous Suisses, et où nous voulons vraiment investir. Car telle est la question. Et, tant que la jalousie et l'envie continuent à régner en de nombreux endroits du pays, j'aimerais y répondre en disant: «Restons-en à la promotion de la santé publique!»

Rico Nanchen

«Les tests de condition physique ne sont pas un bon moyen d'évaluer la condition physique des enfants et des adolescents.» (Affirmation parue dans «mobile» 5/00)

Chaque chose en son temps

Félicitations pour cette affirmation! Car elle devrait si possible devenir un principe standard de la formation des jeunes et des adolescents. On ne tient en effet toujours pas suffisamment compte du degré de maturité de l'enfant et du fait qu'il peut être en avance ou en retard sur son âge. Conséquence? On favorise ceux qui sont les plus mûrs parce que le succès est toujours si gratifiant.

Le physique est une condition première de toute performance sportive, certes. Mais il y a un temps pour tout. En ce qui concerne les enfants et les jeunes, personne ne contestera que ce qu'il convient de développer, à leur âge, ce sont leurs qualités de coordination et ce qui va avec. Et la joie que l'on peut ressentir lorsque l'on réussit à accomplir des gestes nouveaux est sûrement aussi grande que celle que procure le fait de réussir à faire 50 appuis faciaux!

Manfred Rhyn
Entraîneur diplômé de l'AOS,
Unterlangenegg

«On se débrouillera bien...»

«D'Artagnan», m'a dit dernièrement mon ami d'Artois, «nous avons besoin d'un nouveau stade.» Je n'en n'ai pas cru mes oreilles. Ce brave d'Artois, lui qui est si peu sportif! «Pardon? Mais nous en avons déjà un.» «Oui, certes, mais je veux dire un nouveau stade.» Ca y est, d'Artois lui aussi se met à développer des visions, pour donner un avenir à la ville, comme il dit. Décidément, sa position méritait de passer au crible de la critique. «Alors, vous voulez un nouveau stade? Même si nous en avons déjà un? Ses tribunes ne sont plus vraiment ce qu'elles étaient, je le concède volontiers. Et ses locaux annexes ne sont pas des plus accueillants, certes. Il est vrai aussi que, sur le plan architectural, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler une réussite... Mais un nouveau stade, pour en faire quoi? Avec encore plus de places, alors que dans le journal on n'arrête pas de lire que les gradins restent désespérément vides match après match?» «Non mais, attends. Tu verras comme les gens viendront, lorsqu'ils pourront bénéficier de places assises confortables.» Les bras m'en tombent. «Nous avons besoin de faire reluire l'image de notre ville. Nous devons nous profiler. Soutenir la comparaison avec d'autres villes. Si nous voulons obtenir une fois des championnats du monde...»

Décidément, ce jour-là, il me fallait sortir la grosse artillerie si je voulais faire entendre raison à ce pauvre d'Artois. «Et qu'est-ce que cela coûtera, et qui paiera, hmmm?» (argument généralement imparable). «Mais pas de problème. Le stade sera classé d'importance nationale. Alors, les subventions couleront à flot. Et nous louerons les locaux à des entreprises. Même que certains sponsors se sont dits intéressés. Et le reste...» «... C'est la ville qui le financera, c'est ça? N'ai-je pu m'empêcher de compléter. Oui, mais le reste, cela fait combien?» D'Artois ne s'est pas laissé démonter pour si peu: «Heu, difficile à dire actuellement. Mais nous nous débrouillerons bien», ajouta-t-il avec une belle dose d'optimisme. «Et les frais d'exploitation? Et l'entretien? Hein?» «Pas de problème, une société d'exploitation s'en chargera.» «Et elle le trouvera où, l'argent?» «Mais, grâce aux revenus des locations, évidemment.» «Des locations? Payées par qui? Par le club de foot, qui sera le principal utilisateur des installations? Il a déjà 20 millions de dettes! Comment fera-t-il pour payer?» «Ca, c'est son problème!» me répondit d'Artois sur un ton définitif. J'aurais pu continuer pendant 100 ans, rien ne l'aurait fait changer de point de vue: il fallait un nouveau stade pour sauver l'honneur de notre ville.

Le stade sera construit. Et il restera vide. Les dettes seront inscrites dans un bilan quelconque.

La ville assumera les frais d'entretien et le club aura 30 millions de dettes. Ainsi va la vie.

D'Artagnan



Qu'en pensez-vous?

«On ne peut réaliser des performances que si on y prend du plaisir!»

Le prochain numéro traitera, entre autres, du thème de la performance. Faites-nous parvenir vos réactions et prises de position sur cette affirmation provocatrice d'ici le 15 février 2001. Nous publierons certaines des réponses qui nous parviendront dans le numéro 2/2001 et sur le site internet www.mobile-sport.ch. Adresse: Rédaction de la revue «mobile», OFSPO, 2532 Macolin. Fax: 032/327 64 78, e-mail: nicola.bignasca@baspo.admin.ch